

# HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL

## Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les définitions légales du harcèlement moral, du harcèlement sexuel et des agissements sexistes.
- Identifier les situations à risque et signaux faibles.
- Savoir réagir face à une alerte ou une situation déclarée.
- Connaître les recours et obligations légales de l'entreprise.
- Contribuer à la mise en place d'actions de prévention collectives.

## Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Analyse de cas concrets, mises en situation
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires

## Modalités d'évaluation

Études de cas, mises en situation, évaluation des acquis via une grille de compétences.

## Inscription

Pour vous inscrire à cette formation, contactez-nous à [contact@apoi.re](mailto:contact@apoi.re) ou au **06 93 87 33 53**. Nous vous accompagnerons dans le processus d'inscription.

## Nos formateurs

Formateurs experts en droit social et/ou en psychologie du travail, avec expérience dans la gestion et la prévention des situations de harcèlement moral et sexuel en entreprise.

## Modalités

*La formation est accessible après une analyse des besoins réalisée avec l'employeur ou le référent. Le délai d'accès est d'au moins un mois après validation de la demande.*

**DURÉE** : 7 heures = 1 jour de formation

**VALIDITÉ** : Pas de durée de validité

**PUBLIC** : Managers, responsables RH, référents harcèlement, collaborateurs volontaires.

**PRÉREQUIS** : Aucun.

**NOMBRE DE PARTICIPANTS** : 12 stagiaires maximum

**ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES** : Lors de l'inscription, nous évaluons les adaptations nécessaires, avec l'appui de partenaires, et invitons les personnes en situation de handicap de contacter notre référent **M. BELGUENDOUZ Benaouda** par mail à [direction@apoi.re](mailto:direction@apoi.re).

**ATTESTATION** : Une attestation de formation sera délivrée aux participants ayant validé les acquis et justifié de leur assiduité tout au long de la session.

# HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL

## Programme

### **Matinée**

- Définitions et repères légaux : harcèlement moral, sexuel, agissements sexistes.
- Jurisprudence et obligations légales de l'employeur.
- Identifier les situations de harcèlement : signaux faibles, comportements à risque.
- Différencier conflit, pression professionnelle et harcèlement.

### **Après-midi**

- Conséquences sur la santé, la sécurité et le collectif de travail.
- Réagir face à une situation : rôle du salarié, du manager, du référent.
- Entretien avec une victime ou un collaborateur en difficulté : bonnes pratiques.
- Prévention et plan d'action : charte interne, procédures, sensibilisation.
- Atelier pratique : mise en situation et analyse de cas concrets.

